

SAMU

MAGAZINE



EDITION REUNION



Jacques BILLANT
Préfet de la Réunion



Le mot du Prefet

Dès l'apparition du premier cas de Coronavirus- COVID19 à La Réunion, en lien avec Martine Ladoucette, directrice générale de l'Agence régionale de santé, j'ai mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire afin de limiter l'impact de cette épidémie sur le système de santé et intégrer nos spécificités territoriales dans la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

L'insularité est une dimension prédominante qui justifie l'adaptation des mesures de lutte contre l'épidémie.

Face à cette pandémie, deux priorités ont dirigé l'action de l'Etat :

- limiter la propagation du virus et préserver un équilibre entre les mesures de protection et les enjeux sanitaires, sociaux et économiques,
 - assurer la continuité et la qualité du service public notamment à destination des publics vulnérables. Les services de l'Etat ont fait le choix d'une stratégie d'anticipation dans la gestion de la crise, structurée autour de cellules spécialisées et focalisés sur les enjeux forts :
1. la cellule « vie économique » en charge de l'accompagnement des entreprises et du déploiement des dispositifs d'aide à la relance,
 2. la cellule « continuité des services publics » assurant le lien permanent avec l'utilisateur,
 3. la cellule « cohésion sociale et des solidarités » ayant pour mission la prise en charge et le suivi des publics vulnérables,
 4. la cellule « gestion de crise et sécurité » en charge de la coordination des actions et de la protection civile,
 5. la cellule « diplomatique » pour la préservation du lien avec les pays de la zone Océan Indien.

De nombreuses actions ont été menées pour éviter une évolution défavorable de la situation sanitaire.

A titre d'exemple, la cellule « gestion de crise et sécurité » a anticipé la montée en puissance du transport sanitaire Covid+ en cas de pic épidémique pour préserver le

SAMU et le SDIS d'une éventuelle saturation de leurs capacités. Des études de faisabilité ont ainsi été menées sur plusieurs sujets : la réorganisation du SDIS, la mobilisation d'associations de sécurité civile en capacité de faire du secours d'urgence aux personnes, la mobilisation d'ambulances privées et la mobilisation du service de santé des armées.

Durant cette crise, mon fil conducteur a été la concertation avec les acteurs du territoire. J'ai travaillé en lien avec les parties-prenantes et notamment les acteurs de la santé comme le SAMU. Au plus fort de la crise, j'ai tenu à ce que soit organisé de manière hebdomadaire un comité de direction regroupant l'ARS, le CHU, le SAMU et le SDIS. Cette coordination interservices s'est avérée nécessaire pour gérer la multitude des bouleversements provoqués par l'épidémie.

Le travail avec le SAMU a à ce titre couvert de nombreuses facettes de la crise et je veux ici saluer l'implication de l'ensemble des équipes du SAMU 974 et notamment les assistants de régulation médicale.

Le SAMU a ainsi été fortement présent à l'Aéroport Roland Garros pour accueillir les passagers et assurer la gestion sanitaire des entrées à La Réunion. Les équipes se sont aussi mobilisées pour gérer les évacuations sanitaires de la zone Océan Indien.

C'est le 15 qui encore aujourd'hui assure le transfert des patients Covid + qui le souhaitent au centre d'isolement armé par la préfecture.

Cette mobilisation continue et coordonnée de l'ensemble des personnels du SAMU, des acteurs de la santé et plus largement des services de l'État a permis de contenir l'épidémie sur notre territoire.

Cette mobilisation doit être maintenue pour ne pas connaître une nouvelle vague demain, qui mettrait en danger nos liens sociaux, notre économie et la vie de nos concitoyens.

Je sais pouvoir faire confiance aux équipes du SAMU pour poursuivre leur engagement sans faille.

*Rédigé par Victoire Lantreibecq,
Stagiaire ENA*

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974





Martine LADOUCETTE
Directrice de l'ARS



Action de l'ARS

L'Agence Régionale de Santé (ARS) pilote et met en œuvre la politique de santé à La Réunion. Elle décline notamment les politiques nationales du Ministère des solidarités et de la santé et est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité.

Elle a deux grandes missions : la protection de la santé de la population, et l'amélioration du système de soins et de prise en charge des patients.

L'ARS La Réunion agit sur un large champ d'actions, en lien avec les partenaires :

- la connaissance de l'état de santé de la population et la définition de la stratégie de santé en concertation avec les usagers du système de santé et les partenaires
- la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, y compris l'environnement et les milieux de vie
- l'anticipation des risques pour la santé et la gestion des événements exceptionnels,
- l'organisation de l'offre de soins et l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap.

Article 1

L'offre de soins pour la population de Mafate

Le cirque de Mafate est une des zones habitées de l'île de La Réunion la plus enclavée. Aucune route n'existe pour accéder au cirque. Mafate est constitué de neuf îlets, reliés entre eux par des chemins piétonniers. Sa population regroupe moins d'un millier d'habitants.

Sur les neuf îlets que compte le cirque, seuls sept sont pourvus d'un dispensaire qui a vocation à :

- Accueillir les Mafatais, le personnel médical et paramédical lors des consultations
- Accueillir le personnel du Conseil Départemental pour leurs missions PMI
- Loger les infirmières en mission
- Stocker les produits pharmaceutiques

Faciliter l'accès aux soins primaires dans le cirque

Depuis le 1er novembre 2015, le CHU de La Réunion assure le bon fonctionnement de cet accès aux soins primaires de Mafate. Cette mission est effectuée en concertation avec l'ARS de La Réunion qui a confié au centre hospitalier universitaire l'organisation des missions médicales, des transports hélicoptérés hors du cirque pour des consultations spécialisées et la mise en place d'une présence permanente d'infirmiers sur le site.

Les vacations médicales sont réalisées par des médecins libéraux sous contrat avec le CHU, et par les médecins du SAMU 974. Au total, une dizaine de médecins intervient régulièrement sur ce dispositif. Un hélicoptère transporte le médecin de la base d'Hélilagon (situé à l'éperon) vers le site du dispensaire.

Par mois, c'est environ 100 poses d'hélicoptères qui sont organisées. Afin de gérer au mieux le planning des professionnels, le parcours de vol de l'hélicoptère, les commandes relatives au matériel médical, matériel hôtelier et autres éléments nécessaires, un temps de secrétariat du SAMU 974 est sollicité pour assurer le dispositif « Mafate ».

Enfin, pour compléter ce dispositif, deux infirmières résident en permanence dans le cirque (lundi-vendredi) : l'une dans le haut de Mafate et l'autre dans le bas de Mafate. Outre la participation aux missions médicales, elles contribuent à la permanence des soins en assurant, notamment, le suivi des patients à domicile et la délivrance de médicaments de première urgence (après autorisation médicale téléphonique). Ces deux infirmières assurent près de 400 visites à domiciles par an, en plus de leur activité en dispensaire.

100 consultations médicales par mois

Actuellement, sept consultations de médecine générale sont menées chaque mois. Chaque consultation s'effectue en matinée en présence d'un médecin et de deux infirmières. Le nombre de patients varie entre 10 et 30 par matinée, pour une moyenne d'environ 100 consultations médicales par mois.

A l'occasion des missions médicales, certains patients (5 maximum par mission) nécessitant des consultations spécialisées peuvent être transportés par voie hélicoptérée jusqu'à l'hélicoptère de la Rivière des Galets : sur décision du CHU. Les consultations et le transport terrestre sont sous la seule responsabilité des patients. Plus de 550 patients sont transportés par an par hélicoptère dans le cadre de ces missions.

Par ailleurs, une convention signée entre le CHU et les trois pharmacies désignées par l'ARS définit les modalités de prescriptions, de renouvellement et de livraison des médicaments, ainsi que les règles de gestion des armoires à la pharmacie.

Les enjeux pour les années à venir vont être d'adapter l'intervention des équipes au vieillissement de la population et de mettre en place une prise en charge du « aller vers ». Un second enjeu sera de maintenir sinon d'améliorer la situation immobilière des dispensaires afin de pouvoir continuer d'assurer qualité et sécurité des soins délivrés aux patients.

Article 2

HELISMUR : un service d'accueil des urgences en moins de 30 minutes

Depuis 2015, l'ARS La Réunion et le CHU ont porté le projet régional d'une ligne hélicoptérée de SMUR. Ce projet a abouti à la mise en place effective de HéliSMUR depuis décembre 2018.

L'objectif principal de cette activité est de répondre à la volonté politique et institutionnelle d'offrir à tous les habitants un accès à un service d'accueil des urgences (SAU) en moins de 30 minutes.

Cet éloignement de plus de 30 minutes d'un SAU concerne environ 150 000 Réunionnais. L'équipage embarquant à bord de l'hélicoptère est composé d'un médecin. Ce médecin est issu d'une des équipes médicales d'un des 4 services d'accueil des urgences de l'île. La mutualisation des équipes médicales apparaissait à l'ARS comme une condition sine qua non de réussite du projet.

Sur le plan paramédical, l'équipage comprend également un personnel paramédical.

Afin de constituer cette équipe, 6 nouveaux infirmiers à mi-temps sur les deux services ont été recrutés, accueillis, formés et accompagnés dès 2018 pour l'ouverture de l'HéliSMUR.

470 transports sanitaires effectués en 2019

Selon le rapport d'activité 2019 du CHU, l'activité de l'HéliSMUR recense :

- 115 transports primaires qui sont des transports sanitaires effectués dans des situations de détresses vitales pour des patients qui sont sur l'espace public ou à leur domicile,
- 355 transports secondaires qui sont des transports de patients entre établissements de santé, effectués grâce à l'HéliSMUR.

Pour effectuer la mission de transport primaire, une trentaine de points où l'hélicoptère peut se poser ont été identifiés sur l'île. Pour l'exercice de la mission de transport secondaire, les établissements de santé avec un service d'accueil des urgences dispose d'une aire où l'hélicoptère peut atterrir au plus proche du service.

Ces transferts secondaires en HéliSMUR répondent aux besoins de 3 des 4 principaux hôpitaux de l'île : transferts des patients atteints de pathologies neurologiques pris en charge initialement au Groupement Hospitalier Est Réunion (GHER) ou au Centre Hospitalier Félix Guyon (CHFG) pour les rapprocher du GHSR (centre de référence dans les domaines de la neuro-radiologie et de la neuro-chirurgie) et rapprochements des patients nécessitant un plateau de cardiologie interventionnelle sur le secteur Nord de l'île.

Le Centre Hospitalier Ouest Réunionnais (CHOR) est pour le moment moins concerné par cette activité du fait de sa position équidistante du CHFG et du GHSR plus rapide par voie terrestre.

Afin de déployer cette activité, l'ARS La Réunion notifie au CHU plus de 2 millions d'euros de crédits correspondant à une Mission d'Intérêt Général. Le calcul de cette délégation de crédits est opérée sur la base d'éléments calculés au niveau national et retenant un coefficient géographique compte tenu de la situation ultramarine.





Pr Bertrand GUIHARD
SAMU 974
Chef de service

Présentation

L'île de la Réunion est souvent décrite comme une île de partage, de métissage, de diversité. Elle symbolise la rencontre de cultures venues du monde entier tout en cultivant sa propre personnalité.

C'est également l'image que l'on pourrait retenir de notre SAMU. Nous partageons, avec l'ensemble des SAMU de France, le souci d'une réponse de qualité à la demande d'aide médicale urgente qui est notre identité propre. Parallèlement, nous cultivons une diversité de pratiques en partenariat avec de nombreux intervenants et en lien avec notre géographie.

Evacuations sanitaires, aide médicale en mer ou secours en montagne sont autant de particularités qui font notre originalité et viennent enrichir notre activité qui se veut avant tout celle d'un SAMU de France.

Au travers des quelques lignes à venir, nous vous invitons à venir rencontrer le SAMU 974.



Dr Frédéric NATIVEL
SAMU 974
Directeur Médical

www.chu-reunion

Depuis sa création en 1980, le SAMU 974 est au service de la population Réunionnaise. Pour rester performant, notre service se modernise régulièrement et adopte les technologies de communication, d'aide à la décision les plus sophistiquées.

Sous l'impulsion de nos politiques, une plateforme commune 15-18 est née en 2020. Elle sera pleinement opérationnelle dans les mois à venir.

Le but est d'optimiser les réponses apportées à la population et de mieux coordonner les moyens de secours.